

**ABBAYE  
LA JEUNE SUISSE  
RENENS**

Case postale - 1020 Renens Vd1  
www.abbayerenens.ch

## PV Assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> mars 2019

L'Abbé Président Pascal Barraudy ouvre la 170<sup>e</sup> assemblée générale de notre vénérable Abbaye.

Sont présents, 74 membres dont :

- Paul Mettraux (Abbé président d'honneur)
- Claude Regenass (Abbé président d'honneur)
- Pascal Alunni (membre d'honneur)
- Jämes Burki (membre d'honneur)
- Pierre-André Capt (membre d'honneur)
- Olivier Golaz (membre d'honneur)
- Pierre-Alain Pingoud (membre d'honneur)
- Henri Meystre (membre d'honneur)
- Serge Ruchet (membre d'honneur)
- Jean-Claude Sieber (membre d'honneur)
- Emmanuel Wicht (membre d'honneur)

40 membres se sont excusés

- |                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| - René Altenbach (Banneret) | - Daniel Hunziker     |
| - Jean-Christophe Bessaud   | - François Isenring   |
| - Olivier Berthoud          | - Patrick Lagger      |
| - Samuel Berthoud           | - Dimitri Lymberis    |
| - Roland Bettex             | - Daniel Nikles       |
| - Sébastien Bickel          | - Michael Perrin      |
| - Christophe Biolley        | - Bruno Ribeiro       |
| - Pierre-Alain Biolley      | - François Ritter     |
| - Eric Bourquis             | - Thierry Semoroz     |
| - Laurent Bourquis          | - Patrick Sieber      |
| - Stéphane Burdet           | - Pierre-Alain Sieber |
| - Bertrand Chanson          | - Georges Schenk      |
| - Michel Chatagny           | - Marc Subilia        |
| - Michel Demont             | - André Von Gunten    |
| - Pierre-Alain Demont       | - Francis Wicht       |
| - Allan Fattbert            | - Jean Wittwer        |
| - Pierre-Alain Favre        | - William Wutrich     |
| - Jean-Pierre Gambarotto    | - Denis Wenger        |
| - Philippe Gindre           | - Anton Zisset        |
| - Raphaël Golaz             |                       |
| - Martin Hofstetter         |                       |

Aucune modification à l'ordre du jour n'est demandée.

Deux scrutateurs sont nommés en les personnes de Pascal Waeber et Nicolas Catillaz.

Le PV de l'assemblée générale du 2 mars 2018 est lu à l'assemblée et est accepté à l'unanimité.

Au point 3, l'Abbé président nous lit le rapport d'activité 2018 dont on peut ressortir les points suivants :

- Les 18 avril, 1<sup>er</sup> mai, 16 mai 13 juin se sont déroulés les tirs du challenge de la Jeune Suisse
- Les 15 et 16 juin s'est déroulé FestiMIXX où notre Abbaye était bien présente avec notre stand raclettes.
- Nous avons participé aux délégations de six Abbaye, soit :
  - o 10 juin à Romanel (P. Barraudy / R. Altenbach)
  - o 17 juin à Bussigny (N. Catillaz / P. Waeber)
  - o 1<sup>er</sup> juin Crissier (A. Joly / Y. Gay)
  - o 8 Juillet Lonay (C. Masson / P. Besson)
  - o 8 juillet Saint-Sulpice (C. Margot)
  - o 19 août Echendens (A. Peneveyre / A. Mustieles)
- 7 juillet 4<sup>e</sup> Open de Pétanque qui a réuni un 40<sup>e</sup> de personnes. Triplette vainqueur : Alex Mustieles, Roland Brusqui et Yvan Gay
- 22 juillet 76<sup>e</sup> assemblée des délégués de la fédération des Abbayes vaudoises (P. Barraudi et C. Masson)
- Les 31 août, 1 et 2 septembre : sortie triennale du Conseil en Suisse centrale (A. Mustieles et Y. Gay).
- 28 septembre, traditionnel tournoi de pétanque entre les Conseils de notre Abbaye et celui de Vullierens. Sur les 10 doublettes, Renens à une fois de plus terminé sur le haut du podium avec A. Peneveyre et C. Margot.
- 29 septembre se sont déroulés les tirs interconseils du Giron de la Venoge.
- 7 octobre : journée familiale au refuge de Renens avec la présence de 86 convives.
- 9 novembre : assemblée générale du giron de la Venoge à Lonay.

Au point 4, ce sont 7 nouveaux membres qui sont acceptés à par acclamation, soit MM.

- Patrick Gigandet
- Christophe Gonin (excusé)
- Bruno Hartmann
- Sabit Jahija
- Damien Lepori
- Dimitri Lymberis (excusé)
- Bruno Ribeiro (excusé)

4 Démissions reçues

- Benedikt Furst
- Guy Lam
- Gilbert Riond

- Pierre Thelin

## 2 Radiation effective

- Olivier Gaudin
- François Morier-Genoud

Ainsi que 1 décès annoncé

- Roméo Pezzani

Le nouvel effectif de notre Abbaye est donc pour 2018 de 195 membres dont 15 membres honoraires et 13 membres d'honneur.

Au point 5, notre Trésorier Claude Margot nous lit son rapport très complet, dont il ressort après ajouts des recettes des recettes et déductions des charges, la fortune nette de notre Abbaye se montait un peu plus de CHF 93'800.00.

***Le rapport complet du Trésorier est joint à ce présent PV.***

Au point 6, ces comptes sont validés par les vérificateurs des comptes dont le rapporteur José Chenaux nous fait part dans son rapport.

L'assemble accepte ces conclusions à l'unanimité.

Au point 7, les vérificateurs se présentent comme suit :

- Pascal Montemari – Rapporteur
- Johnny Perera – Premier vérificateur
- Louis Noël – Deuxième vérificateur
- Reymond Bovier – Suppléant

Aux points 8 et 9, Les montants des cotisations de CHF 60.- pour les membres, CHF 50.- pour les membres honoraires et de la finance d'entrée de CHF 50.- restent inchangés et sont validés à l'unanimité par l'assemblée, tout comme les indemnités de CHF 100.- pour le trésorier et le greffier.

Au point 10, le responsable des tirs, Alain Joly, nous lit son rapport. Les points à ressortir sont les suivants :

- Lors des 4 soirées de tirs d'entraînements à Vullierens, ce fut Alain Joly avec 861 points qui remporta le Challenge.
- 10<sup>e</sup> grand tir des Abbayes Vaudoises en juillet :
  - o Classement individuel : Nicolas Catillaz, 399<sup>e</sup> sur 985.
  - o Par groupe : notre Abbaye à fini 123<sup>e</sup> sur 147.
  - o Par cible : 78<sup>e</sup>
- Pour terminer ce point, au Tir Inter-conseil des Abbaye du Giron, il est à remarquer l'excellente 6<sup>e</sup> place sur 72 tireurs de Nicolas Catillaz.

***Le rapport complet du responsable des tirs avec tous les résultats est joint à ce présent PV.***

Au point 11 et à l'unanimité le Conseil est mandaté par l'assemblée pour organiser la fête triennale les 27, 28 et 29 juin 2020.

La discussion du point 12, n'étant pas demandée, l'Abbé Président Pascal Barraudy clôt cette séance à 20h01 par un tonitruant « longue vie à la Jeune Suisse ».

Le Greffier

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Pascal Golay

# **Assemblée générale de l'Abbaye «La Jeune Suisse»**

## **1er mars 2019**

### **Rapport du trésorier pour l'exercice 2018**

Mis à part notre participation à « Festimixx », sur laquelle je reviendrai rapidement au cours de ce rapport, les comptes 2018 n'ont pas donné lieu à des événements particuliers.

#### **Rapport général**

Les recettes représentent un montant total de Fr. 12'510.90, soit Fr. 1'779.10 de moins que l'année précédente. Cette différence s'explique en partie par le retard dans les cotisations, en effet pas moins d'une vingtaine de membres, dont certains avec trois ans de retard, n'ont toujours pas payé leurs cotisations, ce qui représente un montant total de fr. 1'680.-, et suite au remboursement de l'obligation de caisse échue au 14 juillet 2017 nous ne pouvons plus compter sur les Fr. 1'300.- d'intérêt annuel, par contre nous avons pu compenser ce montant par notre traditionnel tournoi de pétanque qui nous a permis d'engranger un bénéfice de Fr. 334.55 pour un chiffre d'affaires de Fr. 1'505.00, et notre participation à « Festimixx » nous a permis de dégagé un bénéfice de Fr. 1'046.35 pour un chiffre d'affaires de Fr. 3'642.-, en effet grâce à la météo et la mobilisation de tout le Comité, pas moins de 450 raclettes et 43 bouteilles de vins ont été vendues pendant ces 2 jours. Pour terminer avec les recettes l'arrivée de nouveaux membres représentent Fr. 200.- de finance d'entrée et les cotisations se montent à Fr. 10'930.-

Concernant les charges, les postes les plus importants demeurent l'assemblée générale (Fr. 3'092.95), les frais divers (Fr. 1'289.45), les frais de tirs (Fr. 907.50) et la fête familiale (Fr. 874.75).

## **Compte de résultats**

Le compte de résultats laisse apparaître des charges pour un montant de Fr. 7'215.80 pour des revenus s'élevant à Fr. 12'510.90, donnant pour l'année 2018 un bénéfice de Fr. 5'295.10.

Comme d'habitude le résultat de l'année 2018 sera viré au compte «Fonds de manifestations».

## **Bilan de clôture**

Le bilan de clôture se résume de la manière suivante:

les actifs de Fr. 93'800.49 représentent les passifs suivants:

Fortune	Fr.	88'237.11
Fonds de manifestations	Fr.	146.58
Passif transitoire (électricité 4 <sup>e</sup> trimestre) (frais d'envoi « Fête familiale)	Fr.	121.70

**Résultat 2018 (versé au compte manifestations) Fr. 5'295.10**

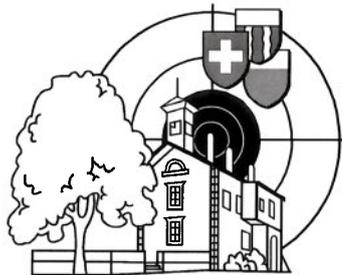
## **Budget 2019**

Pas de changements importants sont attendus.

Mon rapport serait incomplet si je n'adressais pas de vifs remerciements à la Commission de vérification des comptes qui n'a pas failli à sa mission en effectuant son travail avec son sérieux habituel.

Je vous remercie de votre attention ainsi que de la confiance témoignée, et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Abbaye «La Jeune Suisse»  
Claude Margot  
Trésorier



**ABBAYE  
LA JEUNE SUISSE  
RENENS**

Case postale - 1020 Renens Vd1  
www.abbayerenens.ch

Société d'Abbaye «*La Jeune Suisse*» Renens *fondée en 1849*

Lausanne, mars 2019

## Rapport de la commission des tirs Exercice 2018

Monsieur l'Abbé-Président,  
Messieurs les membres d'honneur, Messieurs et chers amis,

### Tirs d'entraînements et challenge interne

Je commence comme toujours par les tirs d'entraînements et challenge de la Jeune Suisse. Je tiens à remercier tous ceux qui me donne un coup de main lors de ces soirées de tir, les secrétaires plus particulièrement Christian Fragnière qui a œuvré très souvent, les membres de l'abbaye de Vullierens, sans oublier mes collègues du conseil.

Les tirs ont eu lieu cette année lors de soirées agréables au niveau de la météo. La participation a été plus faible que l'année 2017. Ce qui est souvent le cas l'année qui suit la fête triennale. Le point positif, est la présence de nouveaux membres. J'espère comme chaque année de vous voir de plus en plus nombreux cette année. Pour 2018 9 tireurs sont venus au moins deux fois et sont classés.

Pour rappel le challenge est basé sur le total des deux meilleures passes de 5 coups à 100 points exécutées lors de deux dates différentes d'entraînement.

Pour ne pas froisser la susceptibilité des tireurs en bas de classement, je vous donnerais les 7 premiers seulement. Pour la première place ça s'est joué à 1 petit point.

Voici le résultat :

11	Pascal Barraudy	345	0	0	0	345
10	Alain Peneveyre	0	0	0	394	394
9	Pascal Golay	0	352	353	0	705
8	Pascal Besson	356	0	367	0	723
7	Sébastien Gribi	379	354	0	0	733
6	Jeams Bourqui	332	406	0	0	738
5	Alex Mustieles	391	402	0	0	793
4	Nicola Catillaz	0	406	0	406	812
3	P. Alain Pingou	420	0	410	0	830
2	Christophe Masson	434	426	400	423	860
1	Alain Joly	432	418	429	388	861

Le challenge est donc attribué pour 2018 à : **Votre serviteur avec 861 points, et je le félicite.**

Je vous précise encore que lors de ces soirées la société de tir de Vullierens organise une agape bien appréciée qui nous permet de passer un bon moment de convivialité.

Pour cette année 2019, il y aura comme l'année passée 4 soirs d'entraînement. Le classement se fera comme toujours sur deux dates.

Je vous redonne ces dates :

**Le mercredi 17 avril, le mercredi 1<sup>er</sup> mai, le mercredi 22 mai, et le mardi 4 juin.**

Ces dates sont indiquées sur le site.

Je répète comme chaque année à nos membres qui sont astreints aux tirs militaires, que vous avez la possibilité de joindre l'utile à l'agréable, en profitant de ces soirées pour vous acquitter de cette obligation.

En plus des dates pour le challenge, deux autres soirées sont prévues pour les tirs militaires  
**le mardi 18 juin et le mercredi 28 aout 2019**

La commission de tir sera présente à toutes les soirées pour coacher ceux qui le veulent.

### 10<sup>ème</sup> Grand tir des Abbayes Vaudoise

Du 4 au 8 et du 11 au 15 juillet a eu lieu le 10<sup>ème</sup> Grand Tir des Abbayes Vaudoises organisé par l'Abbaye des Amis Réunis de Montrichier. La jeune Suisse a participé le 14 juillet à cette manifestation. C'est par une journée pluvieuse et avec une luminosité changeante que les tireurs ont fait du mieux que possible.

Pour la Jeune Suisse les tireurs ont été : René Altenbach, Nicolas Catillaz, Christophe Masson, Patrick Joly, et votre serviteur.

985 tireurs faisant partie de 78 abbayes se sont affrontés.

Le classement général tient compte de toutes les passes et de la catégorie d'âge du tireur, avec des majorations selon la catégorie des tireurs, pas facile à comprendre donc si vous êtes d'accord on ne va pas aller plus dans les détails.

Notre Abbé qui aime la précision et la transparence m'a demandé de donner tous les résultats au complet. Moi je ne voulais pas ! Menfin !

985<sup>ème</sup> Magnin Michel de Montricher, 984<sup>ème</sup> Domenjoz Maxime de Nyon...

Je plaisantais, je ne vais pas tous vous les nommer !

3 classements nous ont concernés.

1. Individuel,
2. Par groupe avec armes d'ordonnance, chaque abbaye pouvait inscrire plusieurs groupes.
3. Par une passe abbaye sur 10 coups à 10 points.

En individuel, le roi du tir s'appelle Martial GIROUD et vient d'Yverdon avec une moyenne de 172.8 points. Pour nos tireurs, le mieux classé est Nicolas Catillaz à la 399<sup>ème</sup> place avec 155.6 points. Ensuite Christophe Masson 638<sup>ème</sup> avec 145.9, 753<sup>ème</sup> avec 137.3, Alain Joly, 790<sup>ème</sup> Patrick Joly, 133.2, et René Altenbach 971<sup>ème</sup>.

Pour les groupes d'ordonnance, les vainqueurs sont le groupe 1 de l'Abbaye de Lausanne avec 2204 points.

Le groupe de la Jeune Suisse a terminé 123<sup>ème</sup> sur 147 avec 1767 points.

Pour le classement de la cible Abbaye en première place L'abbaye de Burtigny avec la moyenne de 95.333 points. La jeune Suisse s'est classée à la 78<sup>ème</sup> place. Tous ceux qui auront écouté attentivement mon rapport se rappelleront combien d'abbayes ont participé.

Cette fois je regrette vraiment que Prilly n'ait pas été présente, à cette compétition.

Il faut parler aussi des bons résultats. A la cible groupe, notre huissier Nicolas Catillaz, a fait un très bon résultat avec 421 points appuyé par un 98. Bravo à lui.

Il faut aussi signaler que notre membre d'honneur Pierre-Alain Pingoud a participé à cette compétition mais avec l'abbaye de la Sarraz. Il a fait lui aussi un excellent résultat à la même cible avec 435 points appuyé par un superbe 100. Bravo à lui aussi.

Sans vouloir minimiser son résultat signalons que 32 tireurs ont fait un 100 sur cette cible.

Pour terminer avec le 10<sup>ème</sup> grand tir des Abbayes vaudoises, j'ai constaté, mais ça n'a pas valeur de jugement ni une revendication, que sur 985 tireurs il y a eu 37 femmes

## Tir inter-conseils des Abbayes du Giron de la Venoge

Passons maintenant au Tir inter-conseils des Abbayes du Giron de la Venoge qui s'est déroulé le 13 octobre 2018 à Echandens.

Les tireurs de votre conseil ont été : Notre abbé Pascal Barraudy, Christophe Masson, Alain Peneveyres, Nicolas Catillaz, Pascal Besson, Pascal Waeber et votre serviteur.

Cette fois je ne vais pas vous refaire le coup du classement complet, mais notre Abbé a vraiment insisté pour je vous donne les résultats de tous les tireurs de notre abbaye.

Les voici.

Tout d'abord le premier sur 72 tireurs est Jean-Charles Mignot de Denges avec 867 points.

Je passe maintenant directement aux tireurs de la jeune Suisse.

6<sup>ème</sup> sur 72 Nicolaz Catillaz avec 815 points, 9<sup>ème</sup> Christophe Masson avec 802 point, 22<sup>ème</sup> sur 72 Alain Peneveyre avec 754 points, 28<sup>ème</sup> Pascal Besson avec 731 points, 42<sup>ème</sup> sur 72 Alain Joly avec 675 points, 61<sup>ème</sup> Pascal Waeber avec 551 points et j'allais oublier notre Abbé avec 371 point 72<sup>ème</sup>.

Comme a dit Pierre de Coubertin...

## Votations du 19 mai 2019 arrêté fédéral : directives sur les armes

Je termine ce rapport, par quelques informations sur la votation du 19 mai prochain.

Plus de 125'000 signatures valables contre l'arrêté fédéral relatif à la reprise de la directive de l'UE sur les armes, ont été récoltées. Pour rappel la reprise de la directive de l'UE interdit aux particuliers de posséder des armes à feu usuelles. Plus de 80% des armes utilisées pour les sports de tir, y compris les centaines de milliers de FASS 57 et 90 civils en circulation, ne pourraient être obtenues qu'avec une autorisation exceptionnelle. De telles autorisations, sont coûteuses et sont soumises à des conditions strictes.

En cas de OUI le 19 mai, les citoyennes et les citoyens devront rendre à l'Etat leurs fusils d'assaut et leurs pistolets dans un délai de 3 à 8 ans.

Les opposants parlent de mises en gardes d'exclusion de L'UE. Le Dr. Andreas Burckhardt, président du Conseil d'administration de la Bâloise Holding SA et membre du comité d'economiesuisse: déclare «La menace Schengen est pour ainsi dire bizarre. La décision relative à la continuation de l'accord est politique, pas juridique. L'UE a tout intérêt à ce que la Suisse demeure dans l'espace Schengen.»

Pour ceux qui désirent que rien ne change votez NON le 19 mai.

Je vous remercie de votre attention.

Le responsable des tirs

Alain Joly



# Assemblée générale du 1<sup>er</sup> mars 2019

## Liste de présence

Signature		Signature	
1		17	A. Rohrer
2		18	Bettler
3		19	
4		20	
5		21	
6	 Alex Huthelm	22	
7		23	
8		24	A. Martin
9		25	
10		26	
11		27	
12		28	
13		29	
14		30	
15		31	
16		32	



73	G. Dominican	93	
74	P. M.	94	
75		95	
76		96	
77		97	
78		98	
79		99	
80		100	
81		101	
82		102	
83		103	
84		104	
85		105	
86		106	
87		107	
88		108	
89		109	
90		110	
91		111	
92		112	